

NAME OF **MP**
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

**TOWN HALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION**



**L'HONORABLE HEDY FRY
VANCOUVER-CENTRE**

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE**

CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 15 août	19 h à 21 h	Église St Andrew's Wesley	85 personnes
2.			
3.			
4.			
Forme : <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input checked="" type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin <input type="checkbox"/> Oui	Remplacement du mode de scrutin actuel <input type="checkbox"/> Oui	Participation électorale <input type="checkbox"/> Oui	Accessibilité et inclusion <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input type="checkbox"/> Oui	Vote en ligne <input type="checkbox"/> Oui	Représentation locale <input type="checkbox"/> Oui, perçue comme très importante	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/> Bulletins dans les autres pays

QUESTIONS DE DISCUSSION
Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)
Nombreux sont ceux qui croient que le système est injuste et qu'il ne reflète pas les voix exprimées/le soutien aux petits partis, comme le Parti vert qui, dans le cadre d'un mode de scrutin préférentiel à l'élection de 2015, aurait remporté 13 sièges. Ces personnes aimeraient que la valeur de leur vote se reflète directement à la Chambre des communes.
Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

<p>De nombreuses possibilités ont été abordées, mais tous les participants ont souligné l'importance de la proportionnalité. La représentation locale a été identifiée comme un élément clé du caractère légitime du processus électoral. Toutefois, aucun consensus n'a été atteint relativement à un autre mode de scrutin, même si les opinions des participants rendaient évident le besoin d'un changement. Ils croyaient fermement dans leur capacité d'élire leur député local. Un monsieur dans l'assistance avait amené son bulletin de vote de l'Allemagne, qui était aussi grand qu'une carte routière, ce qui a suscité une conversation sur l'importance de bulletins simples et faciles à comprendre.</p>	
<p>Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)</p>	
<p>Certains participants ont souligné l'importance de sensibiliser les jeunes du secondaire au processus démocratique. Ils estimaient que les écoles en font trop peu pour aider les jeunes à comprendre le processus en lui-même et qu'elles ne donnent pas aux élèves les outils ou les ressources nécessaires pour prendre des décisions éclairées sur différentes questions. De nombreuses personnes croient que leur vote individuel ne compte pas – une dame dans l'assistance a même admis qu'elle annulait son bulletin parce qu'elle estimait que son vote « ne change rien ».</p>	
<p>Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)</p>	
<p>Non. À l'exception du bulletin annulé mentionné à la question précédente.</p>	
<p>Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)</p>	
<p>Non, il n'en a pas été question. Les participants semblaient être plus préoccupés par la proportionnalité de leur vote et par une réforme du système lui-même que par des questions comme le vote électronique.</p>	
<p>D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)</p>	
<p>Oui. La possibilité d'un référendum a fait l'objet d'une discussion, mais la majorité n'aimait pas l'idée, citant le Brexit comme exemple. De nombreux jeunes ont déclaré que leur génération ne comprend pas le système politique en place et qu'elle ne prend pas le temps de comprendre les autres solutions de rechange offertes.</p>	
<p align="center">RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)</p>	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le système SUMS actuel est inadéquat. Une forme de représentation proportionnelle est nécessaire pour bien refléter les voix exprimées. 2. L'élection des députés locaux était considérée comme étant de la plus haute importance. 	
<p>Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)</p>	<p>Date :</p>
<p>Signature du (de la) député (e)</p>	<p>(Nom)</p>

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016